



DEVELOPMENT COMMITTEE
(Joint Ministerial Committee
of the
Boards of Governors of the Bank and the Fund
On the
Transfer of Real Resources to Developing Countries)



DC2003-0013
15 septembre 2003

**SUIVI MONDIAL DES POLITIQUES ET DES PROGRAMMES
D'ACTION NÉCESSAIRES EN VUE D'ATTEINDRE
LES ODM ET LES RÉSULTATS CONNEXES
Plan d'activité**

Résumé analytique

Veillez trouver ci-joint le résumé analytique du document intitulé « Suivi mondial des politiques et des programmes d'action nécessaires en vue d'atteindre les ODM et les résultats connexes — Plan d'activité », qui a été établi par les services de la Banque en vue de la réunion du Comité du développement du 22 septembre 2003. Ce document sera examiné au titre du point IVa de l'ordre du jour provisoire. Les ministres sont invités à faire part de leurs observations sur cette question dans leurs allocutions.

**SUIVI MONDIAL DES POLITIQUES ET DES PROGRAMMES D'ACTION
NÉCESSAIRES EN VUE D'ATTEINDRE
LES ODM ET LES RÉSULTATS CONNEXES**

RAPPORT D'ACTIVITÉ

12 SEPTEMBRE 2003

SUIVI MONDIAL DES POLITIQUES ET DES PROGRAMMES D'ACTION NÉCESSAIRES EN VUE D'ATTEINDRE LES ODM ET LES RÉSULTATS CONNEXES

RAPPORT D'ACTIVITÉ

TABLE DES MATIÈRES

- I. Introduction**
- II. Contexte des délibérations du Comité du développement**
- III. Architecture et activités de suivi interinstitutions**
- IV. Programme de travail**
- V. Conclusions et défis à relever**

Abréviations et sigles			
BDM	Banque multilatérale de développement	OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
CAS	Stratégie d'aide- pays	ODM	Objectif de développement pour le millénaire
CAD	Comité d'aide au développement (OCDE)	OMC	Organisation mondiale du commerce
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement	ONU	Organisation des Nations Unies
CEA	Commission économique pour l'Afrique (Nations Unies)	PARIS21	Partenariat statistique au service du développement
DSRP	Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté	PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
ECOSOC	Conseil économique et social	PSTE	Pays pauvres très endettés
ECP	Évaluation conjointe du personnel	PRGF	Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance
EPIN	Examen des politiques et des institutions nationales	RONC	Rapport sur l'observation des normes et des codes
FMI	Fonds monétaire international		
FSAP	Programme d'évaluation du secteur financier		
IDA	Association internationale de développement		
NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique		

SUIVI MONDIAL DES POLITIQUES ET DES PROGRAMMES D'ACTION NÉCESSAIRES EN VUE D'ATTEINDRE LES ODM ET LES RÉSULTATS CONNEXES

I. INTRODUCTION

1. À sa réunion d'avril 2003, le Comité du développement a réaffirmé l'importance du suivi régulier des politiques et des programmes d'action adoptés par les pays en développement, les pays développés et les organismes de développement en vue d'atteindre les ODM et les résultats connexes. Il s'est basé à cet effet sur le document intitulé « Atteindre les ODM et les résultats connexes: Cadre de référence pour le suivi des politiques et des programmes d'action »¹. Ce document avait lui-même été établi en réponse à une demande du Comité du développement qui souhaitait que la Banque mondiale et le FMI présentent des propositions pour le suivi des politiques et des programmes d'action adoptés par les pays en développement et les pays développés en vue de la réalisation des ODM, tout en reconnaissant le rôle des Nations Unies dans le suivi de ces objectifs. Pour la suite, il est prévu qu'un rapport annuel sur le suivi mondial sera présenté à la réunion du printemps du Comité du développement et sera complété par des rapports d'étape sur des sujets spécifiques. Le présent document décrit les progrès accomplis à ce jour et les initiatives envisagées par les services de la Banque et du FMI en vue de la mise en œuvre du cadre de suivi, notamment les activités relatives à la mesure et l'évaluation des politiques et des programmes d'action pertinents et la collaboration avec les partenaires institutionnels².

II. CONTEXTE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ DU DÉVELOPPEMENT

2. Le document d'avril 2003 a été préparé conjointement par les services de la Banque mondiale et du FMI, avec la collaboration des services d'autres organisations. Il décrit le consensus qui commence à se former sur les perspectives mondiales de réalisation des ODM et présente un cadre conceptuel pour le suivi des politiques et des programmes d'action entrepris en vue d'atteindre ces objectifs. La démarche présentée dans le document se fonde sur le principe des avantages comparatifs des institutions, ce qui veut dire que les différentes organisations internationales — notamment les Nations Unies, les institutions financières internationales, l'OMC, et le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE — sont chefs de file pour le suivi dans les domaines qui relèvent de leurs mandats et de leurs spécialités respectives et appuient et complètent, par ailleurs, le travail de suivi effectué par leurs partenaires

¹ Voir Atteindre les ODM et les résultats connexes : Cadre de référence pour le suivi des politiques et des programmes d'action (DC2003-0367), 26 mars 2003, et le document connexe Background Paper (DC2003-0003/Add.1).

² Ce document a été établi par les services de la Banque mondiale, avec l'appui et la contribution des services du FMI. Nos remerciements vont au personnel des organisations suivantes pour sa coopération et son aide : Banque africaine de développement, Banque asiatique de développement, Comité du développement de l'OCDE, Banque européenne pour la reconstruction et le développement, Commission européenne, Banque interaméricaine de développement, Nations Unies et Organisation mondiale du commerce.

institutionnels. Le document, conçu en tant que premier élément de réponse à la requête du Comité du développement, contient une esquisse de programme d'activités dans le domaine de la mesure et du suivi. Dans son communiqué, le Comité du développement s'est félicité des progrès accomplis en vue de l'élaboration d'un cadre de suivi mondial qui lui permettra d'évaluer régulièrement les progrès et de rendre les pays en développement et les pays développés, ainsi que leurs partenaires institutionnels, plus comptables des politiques et programmes d'action requis pour atteindre les ODM et les résultats connexes³.

III. ARCHITECTURE ET ACTIVITÉS DE SUIVI INTERINSTITUTIONS

3. La collaboration avec les partenaires institutionnels est au cœur de l'exercice de suivi mondial, aussi bien pour tirer parti des atouts et des avantages comparatifs propres à chaque institution que pour assurer la cohérence des approches suivies par les unes et les autres. Comme on l'a indiqué, le programme de travail s'inspire des discussions et des activités en cours avec les services des autres institutions. Il reflète l'architecture plus vaste de suivi et de présentation de rapports qui commence à se mettre en place à l'échelle mondiale dans le contexte de la Déclaration du Millénaire et du Consensus de Monterrey. Cette architecture repose sur un processus interinstitutions qui favorise la mise en commun des informations et des données en permettant aux partenaires de concentrer leurs activités primaires d'analyse et de collecte de données sur les domaines spécialisés correspondant à leur mandat de base et qui tient compte également de la participation croissante de la société civile au suivi mondial, en particulier au sujet de l'impact des politiques des pays développés sur le développement et leur cohérence.

4. **Activités conduites par les Nations Unies.** Dans le cadre des Nations Unies, diverses activités de suivi sont en cours dans le prolongement de la Déclaration du Millénaire et de la conférence de Monterrey. Le PNUD conduit les efforts déployés à l'échelle de l'organisation pour travailler avec les pays en développement en vue de la réalisation des ODM, en mettant à profit sa propre expérience d'aide aux pays dans la préparation des rapports sur les ODM ainsi que le nouveau Rapport mondial sur le développement humain, centré cette année sur les ODM⁴. D'autre part, le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies est chef de file pour l'élaboration du rapport du Secrétaire général au Dialogue de haut niveau de l'Assemblée générale sur la mise en œuvre des accords conclus à la Conférence internationale sur le financement du développement. La mise en application du Consensus de Monterrey était également le principal point à l'ordre du jour de la réunion de haut niveau organisée en avril par l'ECOSOC avec les institutions de Bretton Woods et l'OMC. Le rapport annuel du Secrétaire général à l'Assemblée générale sur la mise en œuvre de la Déclaration du Millénaire vient d'être publié⁵. Enfin, les divers groupes constitués dans le cadre du projet des Nations Unies pour le

³ Voir Communiqué du Comité du développement, *Washington, D.C., 13 avril 2003, ainsi que la déclaration du président du Comité du développement, Monsieur Trevor Manuel, ministre des Finances de l'Afrique du Sud (DC/S/2003/0035), 13 avril 2003.*

⁴ Voir Rapport mondial sur le développement humain — Les objectifs du Millénaire pour le développement : Un pacte entre les pays pour vaincre la pauvreté humaine, 2003. Consulter également le site <http://www.undp.org/hdr2003/>.

⁵ Voir Mise en œuvre de la Déclaration du Millénaire des Nations Unies : Rapport du Secrétaire général, *Nations Unies, 2 septembre 2003.*

Millénaire, auxquels participent des représentants de la Banque mondiale et du FMI, commencent à soumettre les résultats de leurs recherches qui seront ensuite rassemblés dans un document stratégique sur les ODM.

5. **Conférence sur l'amélioration des statistiques du développement.** Suite à l'appel lancé dans le document d'avril 2003 du Comité du développement pour qu'un plan d'action accompagné d'un calendrier d'exécution et de prévisions de coûts complètes soit élaboré, une réunion de statisticiens de haut niveau a été organisée à Washington les 4 et 5 juin sous l'égide d'Eurostat, de PARIS21, de la Banque mondiale et du PNUD. Les participants ont fait le point des travaux du Groupe technique interinstitutions sur les indicateurs des ODM, présidé par les Nations Unies, qui a examiné la question des statistiques requises pour le suivi international, la coordination de la compilation des données et l'amélioration des normes et des méthodes de collecte des données. L'un des pôles de la réunion a été le travail réalisé par l'équipe spéciale qui avait été chargée par PARIS21 de recenser les lacunes et les incohérences entre les processus statistiques nationaux et internationaux, ainsi que les solutions éventuelles pour renforcer les systèmes statistiques de base. À la fin de la réunion, les participants se sont mis d'accord sur un ensemble d'options prioritaires en vue de l'amélioration des statistiques de développement et du renforcement des capacités statistiques nationales, en prévision d'un débat de haut niveau qui aura lieu sur les ressources nécessaires et les ressources disponibles, les priorités en matière d'actions coordonnées et les arbitrages possibles. Le plan d'action accompagné d'un calendrier d'exécution et d'une estimation des coûts qui est en cours de préparation sera examiné à la table ronde sur les résultats (prévue provisoirement en février 2004) et sera incorporé au rapport sur le suivi mondial au printemps 2004 ; une note technique sur les progrès accomplis sera présentée aux Administrateurs de la Banque en novembre 2003.

6. **Atelier interinstitutions sur le suivi mondial.** La Banque mondiale et le FMI ont coparrainé un atelier interinstitutions sur le suivi mondial le 19 juin, qui a porté sur le programme de mesure et de suivi des progrès et sur la collaboration entre les institutions. Des invitations avaient été adressées notamment à tous les organismes ayant le statut d'observateur auprès du Comité du développement. S'agissant du suivi des politiques et des programmes d'action des pays en développement, l'une des principales priorités identifiées lors de l'atelier a été la nécessité d'une cohésion accrue, à la fois entre les institutions — en harmonisant et en coordonnant autant que possible les approches suivies par les banques multilatérales de développement — et avec les pays en développement, de façon à obtenir l'adhésion de ces pays au suivi. S'agissant des politiques des pays développés, l'atelier a conclu que les activités de suivi en étaient à la phase de rattrapage et qu'il y avait encore beaucoup à faire pour exploiter le travail réalisé par les institutions mandatées au premier chef pour effectuer des évaluations, à savoir les consultations du FMI au titre de l'article IV, les examens par les pairs du CAD, et les examens de l'OMC sur les politiques commerciales. En ce qui concerne la performance des institutions, la priorité va actuellement à la mise en application des concepts et à l'harmonisation des approches et des paramètres de suivi dans les institutions multilatérales et bilatérales.

7. **Activités parrainées par l'OCDE.** L'une des principales activités de l'OCDE dans ce domaine vise à élaborer un cadre de référence pour mieux mesurer et suivre la qualité et l'efficacité de l'aide. Elle a reçu un nouvel élan avec la Déclaration de Rome sur l'harmonisation et est menée sous l'égide du nouveau groupe de travail du CAD sur l'efficacité

de l'aide et les pratiques des donateurs. Outre les activités liées à l'aide, les services de l'OCDE étudient les problèmes de cohérence générale des politiques, qui feront l'objet d'un rapport d'étape au printemps de 2004. Entre-temps, le Centre de développement de l'OCDE met actuellement en chantier, avec des partenaires institutionnels, un programme de recherche pour étudier les effets sur les pays en développement des politiques suivies par les pays développés dans de nombreux domaines — commerce, migration, investissements étrangers, propriété intellectuelle, environnement et sécurité.

8. **Société civile.** Des activités de suivi sont également en cours dans la société civile. Un exemple en est le Centre for Global Development qui vise à évaluer les politiques et les pratiques des pays développés, des pays en développement et des organismes multilatéraux du point de vue de leur impact sur le développement. Par ailleurs, dans le cadre du Forum économique mondial, l'Initiative pour la gouvernance mondiale a été conçue pour suivre la mise en œuvre des ODM et des autres objectifs contenus dans la Déclaration du Millénaire et évaluer les efforts et la coopération des gouvernements, du secteur privé, de la société civile et des organisations internationales. Citons également les activités de Social Watch, une ONG internationale constituée en réseau de veille, qui établit des fiches de notations et des rapports sur les ODM et les indicateurs de la pauvreté.

IV. PROGRAMME DE TRAVAIL

9. Le rapport sur le suivi mondial qui sera présenté au printemps 2004 contiendra une brève évaluation des politiques et des programmes d'action dans les domaines clés et identifiera, à partir de là, les questions prioritaires devant être examinées par le Comité du développement. À cet effet et conformément au cadre de référence adopté, le programme de travail décrit ci-dessous porte sur les politiques et les programmes d'action mis en œuvre par les pays en développement, les pays développés et des institutions financières internationales. Dans la mise en œuvre de ce programme, le personnel sera guidé par trois grands principes : collaboration efficace entre les partenaires institutionnels en faisant fond sur leurs mandats et leurs atouts respectifs ; respect des politiques opérationnelles de la Banque mondiale et du FMI et, le cas échéant, des autres institutions, notamment en ce qui concerne la diffusion de l'information ; et fixation de priorités en ayant à l'esprit la finalité de l'exercice, qui est d'aider le Comité du développement à suivre l'exécution des stratégies et des programmes d'action convenus et de renforcer la responsabilisation des protagonistes clés.

A. Pays en développement

10. Trois grands chantiers ont été ouverts dans le contexte des politiques des pays en développement : perfectionner les évaluations des politiques des pays ; améliorer les paramètres d'évaluation et les données concernant des domaines clés des politiques publiques ; et effectuer des recherches en vue de mieux appréhender les liens entre les politiques et les résultats.

11. **Évaluations des politiques des pays.** En partie en réponse aux préoccupations exprimées lors de la réunion du Comité du développement en avril 2003 et des discussions tenues avec les Administrateurs, la Banque mondiale a entrepris de perfectionner la méthodologie des EPIN (évaluation des politiques et des institutions nationales) et d'accroître la

transparence avec laquelle elle est appliquée. Le programme de travail vise à baser les évaluations sur des données mieux documentées et de meilleurs indicateurs, à renforcer le rôle des Réseaux dans le processus d'évaluation et à fournir des ressources suffisantes pour les activités d'évaluation. Ces mesures serviront également de préparatif à la divulgation beaucoup plus large des informations qui est envisagée pour les pays IDA et qui doit être examinée par les Administrateurs le 28 octobre. Entre-temps, à la suite de la réunion des présidents des banques multilatérales de développement (BMD) à Rome, le personnel travaille actuellement sur l'utilisation, dans l'exercice de suivi mondial, des évaluations effectuées par les autres BMD, notamment sur l'analyse comparée des notations et les implications des différences entre les approches suivies et entre les règles de diffusion de l'information. Dans les activités de suivi mondial, il sera également tenu compte des données provenant des examens de pays conduits par les pairs dans le cadre du NEPAD, ce qui ajoutera une précieuse dimension d'auto-évaluation et d'évaluation par les pairs, ainsi que des travaux conjoints de la CEA des Nations Unies et du CAD sur l'efficacité du développement en Afrique. Enfin, au vu de la nécessité d'une bonne interface entre le niveau mondial et le niveau national, des travaux sont en cours en vue d'inclure dans les évaluations conjointes du personnel au titre des DSRP et dans les rapports annuels correspondants une évaluation plus claire des progrès accomplis dans l'application des stratégies de croissance, la gestion des dépenses publiques et la réalisation des ODM et des autres objectifs des pays.

12. Paramètres et données dans des domaines clés de la politique publique. Ces efforts sont complétés par le programme de travail sur les paramètres et les données de base dans les trois domaines qui sont mis en exergue dans le document du Comité du développement du printemps 2003 — développement du secteur privé, gouvernance dans le secteur public, et développement humain. S'agissant du développement du secteur privé, des travaux sont en cours sur le climat des investissements, l'infrastructure, les politiques macroéconomiques, ainsi que le secteur financier et le gouvernement d'entreprise. Les informations générées par les deux projets en cours de la Banque — le projet « Pratique des affaires » sur les indicateurs de l'environnement des affaires et les études de diagnostic sur le climat des investissements dans les pays — seront complétées par les nouveaux indicateurs de l'infrastructure mis en place au titre du Plan d'action dans le secteur de l'infrastructure. Le programme de travail comprend également des examens systématiques des évaluations réalisées par le personnel sur les politiques macroéconomiques — au moyen des instruments de surveillance et de financement du FMI— et sur le secteur financier et le gouvernement d'entreprise — au moyen des programmes d'évaluation du secteur financier et des rapports RONC. Le programme relatif à la gouvernance dans le secteur public inclut une initiative commune de la Banque et du FMI pour étendre et approfondir l'exercice de suivi des dépenses dans les PPTE, complétée par de nouvelles initiatives pour établir des indicateurs plus objectifs et plus transparents et pour suivre le déroulement des opérations appuyées par la Banque. Le programme concernant le développement humain s'inscrit dans le prolongement du débat qui a eu lieu au Comité du développement en avril 2003 sur l'intensification de l'effort de développement⁶ et porte sur les questions liées à l'adéquation et à la qualité des programmes de dépenses ainsi qu'aux politiques, aux institutions et au soutien international requis pour assurer des services efficaces d'éducation, de santé, d'eau et d'assainissement.

⁶ Voir Bilan des progrès accomplis et prochaines grandes étapes de l'intensification de l'effort de développement— Document de synthèse (DC2003-0004, 27 mars 2003).

13. **Recherche.** Les efforts déployés pour disposer d'indicateurs et de données plus solides sont appuyés par des recherches qui permettront de renforcer les bases analytiques du cadre de suivi. Les activités de recherche menées par la Banque et le FMI portent notamment sur : 1) les principaux moteurs de la croissance et l'impact de la croissance sur la réduction de la pauvreté et les objectifs de développement connexes, et en particulier le rôle joué par les politiques macroéconomiques, le climat d'investissement, l'infrastructure et la gouvernance ; 2) les politiques et les institutions nécessaires pour améliorer la fourniture des services essentiels au développement humain et des services connexes parmi les pauvres (en faisant fond sur le prochain Rapport 2004 sur le développement dans le monde) ; et 3) les facteurs multisectoriels qui sont déterminants pour les ODM (par exemple, l'importance de l'infrastructure pour les objectifs de développement humain), ainsi que l'importance relative des facteurs et les compromis nécessaires entre eux. Ce sont là des domaines importants de collaboration avec les Nations Unies dans le contexte du projet du Millénaire.

B. Pays développés

14. Le programme de travail concernant les pays développés met l'accent sur trois domaines de la politique publique: politiques macroéconomiques, commerce et aide. Le suivi s'appuiera sur le travail des organisations qui, de par leur mandat, ont un rôle central — le FMI et ses activités de surveillance pour les politiques macroéconomiques, l'OMC et ses examens des politiques commerciales nationales, et le CAD/OCDE et ses examens par les pairs pour les politiques d'aide des pays —, en les complétant par une coopération appropriée avec d'autres partenaires. Le programme de travail porte également sur l'appui des pays développés aux biens collectifs/programmes mondiaux.

15. **Politiques macroéconomiques.** Les politiques et les résultats macroéconomiques des pays développés ont une grande influence sur les perspectives de croissance des pays en développement et partant sur la réduction de la pauvreté et les objectifs de développement connexes, par le biais de leur impact sur le commerce et les flux de capitaux. La surveillance exercée par le FMI, notamment à travers les consultations au titre de l'article IV et la préparation des Perspectives de l'économie mondiale, sera mise à profit pour le suivi de ces politiques et de leur incidence sur les pays en développement. Le suivi portera également sur les progrès enregistrés dans le domaine du renforcement de l'architecture financière internationale, en vue d'améliorer la prévention et la résolution des crises financières et réduire l'instabilité des flux de capitaux.

16. **Commerce.** Pour être efficace, le suivi des politiques commerciales exigera un effort coordonné entre les institutions, en exploitant les données de l'OMC et ses examens des politiques commerciales nationales. À cet effet, la Banque travaille, en collaboration avec l'OMC, à la mise au point d'un indicateur général de la protection commerciale en établissant des équivalents tarifaires de diverses restrictions commerciales (tarifs douaniers, barrières non tarifaires — y compris les « nouvelles » barrières non tarifaires telles que les normes de produits — et subventions), tout en tenant compte des préférences commerciales spéciales accordées aux pays en développement. Des informations complémentaires seront tirées de l'indice de restriction commerciale calculé par le FMI. Dans des domaines particulièrement

importants, comme la protection du coton, du sucre et des céréales, les nouveaux travaux permettront d'approfondir les évaluations en utilisant et en complétant les analyses de l'OCDE sur les aides à l'agriculture et les données de l'OMC sur les subventions à l'exportation. L'analyse englobera l'offre transfrontière de services et les mouvements temporaires de travailleurs, ainsi que les faits marquants dans le domaine des droits de propriété intellectuelle et du transfert de technologie.

17. **Aide.** Le programme de travail dans le domaine de l'aide comprend deux principaux volets, conduits pour l'essentiel par le CAD. Le premier concerne l'ampleur et l'adéquation des flux d'aide. Le CAD suit de près le volume et la composition de l'aide, y compris les niveaux effectivement atteints par rapport aux indications fournies dans le contexte de la conférence de Monterrey et par la suite. Pour ce qui est de l'adéquation de l'aide, la corrélation entre l'application de bonnes politiques dans les pays en développement et la disponibilité de financements suffisants et appropriés est actuellement à l'ordre du jour du Comité du développement ⁷ ; l'analyse de base sera affinée et servira à l'établissement du rapport sur le suivi mondial attendu au printemps 2004. S'agissant du deuxième volet (qualité de l'aide), le CAD a lancé un important programme de travail en vue d'élaborer des normes et des indicateurs qui amélioreront le suivi et porteront sur la sélectivité, l'alignement stratégique, la focalisation sur les résultats, la prévisibilité des flux d'aide, la coordination entre les bailleurs de fonds et l'harmonisation de leurs pratiques. Bien que l'établissement d'indicateurs soit par nature difficile pour certains aspects qualitatifs, les progrès réalisés dans ce domaine vont permettre de renforcer considérablement l'effort de suivi. Le CAD envisage également un rapport de synthèse sur les examens par les pairs réalisés pendant la période 2001-2003, en mettant l'accent sur la cohésion des politiques. En complément de cette activité, la Banque entreprend actuellement des recherches quantitatives sur la qualité de l'aide en s'appuyant sur des travaux effectués antérieurement sur l'efficacité de l'aide.

C. Institutions financières internationales

18. De nombreuses activités sont en cours à la Banque mondiale et parmi ses partenaires institutionnels en vue de mettre au point des approches et des indicateurs qui permettront de mieux évaluer la façon dont ces organisations aident les pays en développement à atteindre les ODM et les résultats connexes au plan du développement. L'un des défis futurs pour les organisations multilatérales et bilatérales sera d'élaborer/de se mettre d'accord sur un cadre de référence pour le suivi et l'établissement de rapports sur leur performance, qui recouvre à la fois les mandats communs et les mandats propres à chacune d'entre elles. À terme, ce cadre servira de base pour évaluer la performance systémique et déterminer si l'efficacité collective des organismes multilatéraux et bilatéraux est plus grande ou moins grande que la somme de leurs contributions individuelles.

19. **Banque mondiale.** Les rapports sur la performance de la Banque en matière de suivi mondial se fonderont de plus en plus sur le cadre élaboré pour le plan d'action relatif aux résultats du développement et pour le système de mesure des résultats de l'IDA. Ce cadre se

⁷ Voir Supporting Sound Policies with Adequate and Appropriate Financing: Implementing the Monterrey Consensus at the Country Level, à paraître..

caractérise par des évaluations plus systématiques et explicites des résultats au niveau des pays ainsi que de la performance de la Banque dans le contexte des stratégies d'aide-pays (CAS) — aussi bien dans la préparation des CAS ex ante que dans l'élaboration a posteriori des rapports de fin d'exécution — et par une plus grande attention accordée aux résultats dans les rapports de suivi et d'évaluation du portefeuille. Pour évaluer la performance de la Banque, il sera fait également appel à d'autres sources telles que les rapports périodiques du Groupe d'assurance de la qualité et du Département de l'évaluation des opérations.

20. **FMI.** Le Fonds monétaire international a lui aussi entrepris de renforcer le cadre utilisé pour évaluer la contribution qu'il apporte aux objectifs de développement des pays par le biais de l'impact de ses activités sur la stabilité et la croissance. Ce cadre comprend deux éléments : les examens périodiques effectués par les services de l'institution sur des aspects spécifiques des opérations et leur efficacité, comme la surveillance, la conditionnalité, les DSRP/FRPC, les PESF/RONC, l'assistance technique et la transparence, et les évaluations séparées du Bureau d'évaluation indépendante. Le Bureau a élaboré des rapports sur l'utilisation prolongée des ressources du FMI, le rôle de ce dernier dans certaines crises financières et les ajustements budgétaires dans les programmes appuyés par le FMI, et prépare actuellement un rapport sur les leçons tirées des DSRP/FRPC.

21. **Autres banques multilatérales de développement.** D'autres banques multilatérales de développement s'emploient à recentrer davantage leurs opérations sur les résultats et à améliorer la mesure de leur performance. Elles seront invitées à inclure leur propre évaluation de leur performance dans les rapports de suivi mondial. L'un des aspects importants des activités consiste à mettre en place un partenariat mondial pour la gestion axée sur les résultats, de façon à encourager les institutions de développement à harmoniser leurs démarches respectives. Une approche harmonisée de l'évaluation de la performance permettrait de rendre compte plus facilement de la contribution des différentes organisations aux objectifs de développement, dans un cadre unifié de suivi et d'établissement de rapports à l'échelle mondiale. Le débat interinstitutions sur ces questions sera poursuivi lors de la prochaine table ronde sur les résultats.

V. CONCLUSIONS ET DÉFIS À RELEVER

22. Dans les futures activités de suivi mondial, il importe de garder en ligne de mire l'objectif de l'initiative, qui est de mettre à la disposition du Comité du développement une base de référence pour évaluer régulièrement les progrès accomplis dans les domaines clés de la mise en œuvre et de rendre les principaux acteurs plus comptables de leurs actions. À cet effet, un certain nombre de questions devront être traitées avec soin. À la Banque mondiale, dans la mesure où les activités recouvrent plusieurs secteurs et plusieurs régions, il est capital de veiller à une bonne collaboration et une bonne coordination entre les différentes unités et d'assurer la cohésion, au sein de l'institution, entre l'effort de suivi mondial et les priorités sous-jacentes au niveau des pays. La gestion du processus des EPIN est tout aussi importante, en particulier au vu des propositions qui visent à accroître la transparence et la divulgation des informations auprès des pays IDA, de même qu'il est essentiel d'investir suffisamment dans les travaux analytiques, de façon à assurer la solidité de la méthodologie et son application cohérente. Sur le front extérieur, il faudra continuer de veiller à la dimension de partenariat dans l'exercice de suivi mondial, tant dans les domaines où d'autres institutions détiennent le principal mandat — par

exemple en ce qui concerne les politiques macroéconomiques et les politiques d'aide des pays développés — que dans les domaines de collaboration interinstitutions — par exemple, le cadre d'évaluation de la performance des organisations de développement. Ces efforts conjoints sont indispensables pour assurer l'appropriation et l'acceptation du cadre de suivi mondial et de ses conclusions ainsi que l'utilisation rationnelle des ressources et l'efficacité. Enfin, il convient de fixer des priorités stratégiques afin que l'exercice reste focalisé, pragmatique et orienté vers l'action, sans être retardé par une recherche de la perfection dans la mesure et le suivi qui empêcherait d'aboutir à des conclusions raisonnées sur les actions prioritaires à entreprendre en vue d'atteindre les ODM et les résultats connexes sur le plan du développement.